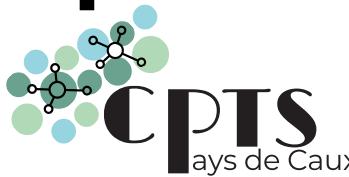


# Dispositif APA

## 10 séances d'Activité Physique

Adaptée financées par la



### Le dispositif APA, pour qui ?

- Maladies chroniques (diabète, cancer, cardio-respiratoire)
- Personnes âgées ou en perte d'autonomie
- Prévention santé et bien-être
- Syndromes dépressifs / anxieux



### Comment ça marche ?

- 1. Parlez-en à votre médecin ou professionnel de santé**  
-> Prescription médicale
- 2. Passez un bilan kinésithérapeute**  
-> Orientation vers l'activité adaptée
- 3. Profitez de vos séances APA**  
-> 10 séances financées à hauteur de 10€ chacune



**Bougez pour votre santé, la CPTS vous accompagne !**

Informations pratiques :

📞 06 10 90 94 65

✉️ hprevelle@cptspc.fr